

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PORTES DE FRANCE -THIONVILLE**

**Compte-rendu succinct de la séance du  
CONSEIL DE COMMUNAUTE  
Mercredi 27 juin 2007**

La séance est ouverte à 20 heures 40.

Après avoir entendu quelques communications, le Conseil de Communauté :

- adopte une motion relative à la réforme de la carte judiciaire
- autorise la vente d'un terrain à la société PRD en vue de la construction d'un bâtiment industriel de 33 000 m<sup>2</sup> sur la ZAC de Metzange-Buchel
- autorise la vente d'un terrain à MANULOR en vue de la création d'un pôle habitat-loisirs sur la ZAC de Metzange-Buchel
- autorise la vente de terrains à la SCI Portes de France en vue de la construction de deux immeubles de bureaux sur la ZAC de l'Espace Cormontaigne
- autorise la vente d'un terrain au profit de l'association CEFASIM en vue de la réalisation d'un bâtiment à vocation sportive et d'un parc de stationnement sur la ZAC de l'Espace Cormontaigne
- décide la réalisation d'une zone artisanale dans la ZAC de Metzange-Buchel
- décide la réalisation de la voirie définitive de l'Avenue Gabriel Lippmann et la remise en état du réseau d'éclairage public sur la ZAC de l'Espace Cormontaigne
- approuve la réalisation des voiries définitives de la rue Henri Bessemer sur la zone de l'Actypôle
- autorise le lancement des consultations :
  - pour le renouvellement des concessions d'aménagement des ZAC Espace Cormontaigne et Thionville Nord-Est
  - en vue du choix du concessionnaire chargé de l'aménagement de la future ZAC du CTR
- approuve les comptes administratifs de l'exercice 2006
- déclare que les comptes de gestion de l'exercice 2006 sont conformes
- donne son accord à l'affectation des résultats de l'exercice 2006
- adopte la décision modificative n° 1
- approuve les résultats de clôture des comptes des anciens syndicats gestionnaires des Zones d'activité économique
- fixe le montant de la participation financière au projet de pôle multimodal de la Gare TGV de Thionville
- approuve le principe de création d'une ZAC et le lancement d'études complémentaires pour l'aménagement d'une zone de loisirs nautiques à Basse-Ham
- arrête le projet du Programme Local de l'Habitat et décide de le soumettre pour avis aux 13 communes membres de la Communauté d'Agglomération
- décide de conclure un accord de partenariat entre la Maison du Luxembourg et l'Inspection du Travail et des Mines du Luxembourg
- décide d'adhérer à la Communauté Numérique Interactive de l'Est

- autorise la prise en charge des travaux de digitalisation du cadastre de Tressange
- approuve le versement de la contribution 2007 au :
  - Pôle de Compétitivité MIPI
  - SMVT « Les Trois Frontières »
  - SMITU Thionville Fensch
- approuve le programme d'actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et décide le versement des subventions octroyées aux associations
- décide de conclure une convention avec le SIVOM du canton de Fontoy pour le transfert des effluents des communes de Havange et Tressange
- autorise un échange de terrains avec la Ville de Thionville pour les besoins de la station d'épuration communautaire
- autorise le lancement des consultations pour l'entretien courant des réseaux, ouvrages et branchements d'assainissement
- adopte la modification du tableau des effectifs
- procède à la détermination des ratios pour les avancements de grade
- fixe le barème de remboursement des frais engagés lors des déplacements des agents territoriaux et des élus
- procède au remboursement de frais liés à l'exercice d'un mandat spécial

La séance est levée à 23h05.